

**ARRETE n° 24-375**

Portant sur la nomination de la responsabilité du DU IMPACT

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;  
Vu le règlement DFP visé par le CE du 06 juin 2024 et par le CA du 20 juin 2024.

**ARRETE**

**Article 1 :**

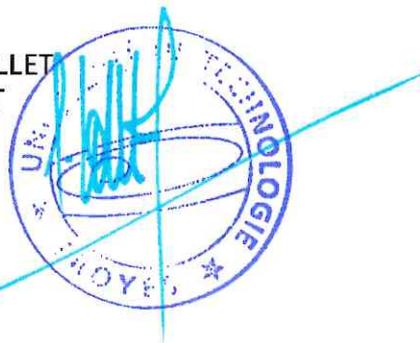
Monsieur Komla NOMENYO Enseignant est nommé à la responsabilité du Diplôme Universitaire IMPACT à compter du 13 septembre 2024, pour un mandat d'une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2026.

**Article 2 :**

A ce titre, Monsieur Komla NOMENYO bénéficie d'une décharge de 20% de son service d'enseignement (77 HETD).

Fait à Troyes, le 20 septembre 2024,

Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT



Original : DFP

Copies : Intéressé  
DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)